

Admission

Après la classe de 3^{ème}.

Période de formation en lycée : 2 ans

Enseignement général : 1^{ère} Année 14h 30



2^{ème} Année 14h30

- Français
- Histoire, géographie
- Mathématiques et sciences
- Anglais
- Vie Sociale et Professionnelle
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Education Physique et Sportive
- Education Civique, Juridique et Sociale

Enseignement professionnel : 1^{ère} Année 18h
2^{ème} Année 18h

- Organiser et préparer les travaux à réaliser.
- Réaliser des travaux d'installation basse et haute tension.
- Mettre en service les installations électriques.
- Réaliser des mesures électriques.
- Régler et configurer des matériels électriques.
- Réaliser des opérations de maintenance électrique (remplacement d'éléments, réglages et mesures).

Période de formation en entreprise :

12 semaines sur les deux années.

L'enseignement professionnel repose essentiellement sur des travaux pratiques et des expérimentations réalisés par les élèves en autonomie.

Le titulaire du CAP "Préparation et Réalisation d'Ouvrages ELECTriques" intervient dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations utilisant de l'énergie électrique.

Poursuites d'études à Jean Mermoz

Possibilité d'intégrer la deuxième année de formation **Bac Professionnel ELEEC** (Electrotechnique Energie Equipements Communicants).



Débouchés

Emplois d'électricien ou d'agent de maintenance sont accessibles dans des secteurs variés :

- Entreprises artisanales d'électricité générale.
- Entreprises réalisant des installations électriques industrielles ou du bâtiment.